



PIENNES

Ville citoyenne et dynamique



SOIREE SU S CO H 20 20

**BULLETIN
MUNICIPAL**
Novembre 2025

EDITO du Maire

C'EST ÇA, LA DÉMOCRATIE ?

Depuis plusieurs mois, chacun peut constater le climat délétère qui règne au sommet de l'État : des gouvernements qui peinent à gouverner, des parlementaires qui ne parlementent plus, et des Premiers ministres démissionnaires qui restent en place.

Alors que l'Assemblée Nationale débat du budget de la Sécurité Sociale et de la Nation, la seule réponse de nos dirigeants semble être de faire payer les plus modestes et les communes.

Vos élus municipaux partagent ce constat : nos responsables nationaux ne sont pas à la hauteur des enjeux. Et vous ne vous y trompez pas.

Les derniers sondages le montrent clairement : Seuls 23 % des Français font confiance au Président de la République, 27 % au Premier ministre, 24 % à l'Assemblée Nationale. Mais vous êtes 61 % à faire confiance à votre Maire.

Cette confiance, vous nous l'accordez depuis des années, et elle nous honore autant qu'elle nous engage. Car ici, à Piennes, la politique, la vraie, c'est celle du quotidien : celle qui cherche à améliorer votre vie, votre cadre de vie, et notre Ville, ensemble.

Cet été encore, j'ai eu le plaisir de participer à trois apéros citoyens dans les quartiers. Trois moments d'échanges sincères, ouverts, constructifs, et début novembre j'ai eu le plaisir d'animer la réunion de présentation de notre nouveau centre-ville — autant de belles preuves que la démocratie locale fonctionne quand elle se vit ensemble.

C'est cela, la politique : agir avec vous, pour vous, et pour tous.

La démocratie participative reste la marque de fabrique de notre conseil municipal, et elle continuera de guider chacune de nos actions pour une ville plus juste, plus proche, plus démocratique.

Merci à vous toutes et tous pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Matthieu CALVO
Maire de Piennes



AGENDA

MARCHÉ DE L'AVENT

6 décembre | 11h-18h | Place Jean Jaurès,
Maison des transitions

MARCHE DE LA SAINT NICOLAS

7 décembre | 9h | Salle Jean Vilar

COLLECTE DES SAPINS NATURELS

10 janvier | matin | devant les domiciles

SÉANCE CINÉMA : AVATAR EN 3D

23 janvier | 20h | salle Jean Vilar

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

30 janvier | 18h | Salle Jean Vilar

SÉANCE CINÉMA

17 février | 14h | salle Jean Vilar

SÉANCE CINÉMA

débat sur les Droits des femmes
8 mars | 14h | salle Jean Vilar

DON DU SANG

12 mars | journée | salle Jean Vilar



Espace de vie sociale

PROJET « DÉCOR TA VILLE » EN PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE PAUL LANGEVIN

Ce projet a été initié par l'EVS en 2022 avec le soutien de la municipalité, à destination des ados et habitants de Piennes. Cette année, c'est avec les collégiens du Collège Paul Langevin, que l'action a été renouvelée.

A raison d'une fois par semaine au sein du Foyer, les jeunes volontaires s'investissent pour leur ville sous la coordination de l'animatrice de l'EVS.

Depuis fin 2024, des nouvelles décos sur le thème de Noël ainsi que des fleurs pour le printemps ont été réalisées.

Nous félicitons les jeunes pour leur investissement dans l'action de l'association. Sans oublier de remercier le service technique pour l'installation.

Vous pourrez retrouver leurs différentes réalisations tout au long de l'année à différents endroits de la commune.



TARIFS	
6€ /adulte ;	
5.5€ / + 14 ans ;	
4.50€ /enfant	
majoration pour séances en 3D	

SÉANCE DE CINÉMA ET ANIMATIONS FAMILLES

En partenariat avec la Ville de Piennes, le CRAVLOR cinéma itinérant, la bibliothèque municipale et l' EVS Grandir Ensemble, des séances de cinéma sont organisées selon un planning défini en amont.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir des films du moment en famille à la salle jean Vilar



LES PETITES CANTINES

A raison d'une fois tous les deux mois, à l'initiative de l'EVS, la MDS de Piennes et le CCAS de Piennes, nous organisons des petites cantines éphémères.

L'objectif de ces petites cantines est notamment de permettre aux participants de créer du lien social et de partager un moment convivial autour d'un bon repas.

Vous souhaitez participer à cette action pour cuisiner ou juste manger, n'hésitez pas à contacter



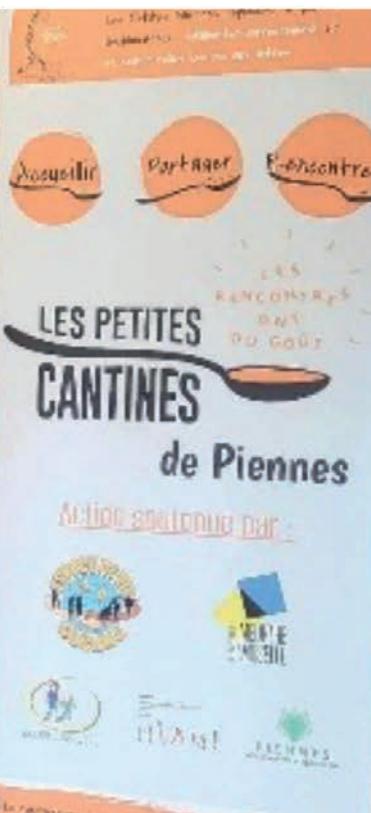
Cindy au 07 83 01 35 48



Depuis septembre 2025, retrouvez Les petites Cantines à la Salle Jean Vilar de Piennes.



Prochaine date : Mardi 9 décembre 2025



ANIMATION À VENIR



MARCHÉ DE L'AVENT 2025

La troisième édition du marché de l'avent de la Ville de Piennes, de l'EVS ainsi que l'association Dream's Art Event et la filiale Racine se déroulera le Samedi 6 décembre 2025 de 11h à 18h

Cette année encore un marché extérieur, place Jean Jaurès et un marché intérieur à la Maison des transitions.

Au programme

- ★ Associations, exposants, artisans et créateurs.
- ★ Vente de biscuits, tartiflette, boissons, décoration de Noël, idées cadeaux...
- ★ Animations : Visite de St Nicolas, Prestation de l'harmonie municipale, concert du groupe Jungle Pop...

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS ET FAMILLES DE L'ASSOCIATION



en BREF...

RUE MICHEL RONDET : DES TRAVAUX ENFIN ACHEVES !



Le 9 octobre dernier, Christian Henrion, adjoint aux travaux, et Vincent Schmitt, responsable du service technique, ont procédé à la réception officielle de la fin des travaux de la rue Michel Rondet. Après plusieurs mois de retard liés aux contraintes d'enfouissement des réseaux, le chantier est désormais terminé — pour le plus grand bonheur des riverains, qui peuvent aujourd'hui redécouvrir une rue plus belle, plus verte et plus sécurisée.

La rue s'est en effet dotée de trois plateaux surélevés et d'un radar pédagogique, afin de renforcer la sécurité routière et d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

Les aménagements paysagers ont été largement repensés, avec une végétalisation accrue et une meilleure gestion des eaux pluviales.

Un nouveau parking a été créé, tandis qu'une partie de la chaussée, jusque-là dégradée, a été entièrement refaite. Enfin, l'ensemble des réseaux a été enfoui, offrant un environnement plus propre et harmonieux.

LE RÉSULTAT :

un quartier plus agréable à vivre, moderne et durable.

Ce projet représente un investissement total de 1 174 626,95 €, financé à hauteur de 47,81 % par des subventions :

- État (fonds DETR) : **127 405 €**
- État (fonds vert) : **31 042 €**
- Région Grand Est : **200 000 €**
- Conseil Départemental : **10 735,81 €**
(rétrécissement de la chaussée)
- Fonds des amendes de police
(Conseil Départemental) : **75 500 €**
- Syndicat Départemental d'Électricité : **122 750 €**
- Orange : **4 872 €**

A ces différentes subventions s'ajoute le FCTVA (fonds de compensation pour la TVA), dispositif qui vient compenser de manière forfaitaire la TVA que la commune a acquitté sur ce programme. La commune relevant du régime de versement de droit commun sur ce dispositif, elle perçoit cette recette deux ans après acquittement des dépenses. Ainsi on peut estimer les montants de FCTVA comme suit :

- **Dépenses 2024 – FCTVA versé en 2026**
estimé à environ 120 000 €
- **Dépenses 2025 – FCTVA versé en 2027**
estimé à 28 000 €

Grâce à ce projet d'envergure, la rue Michel Rondet illustre la volonté de la Municipalité de moderniser et embellir durablement les quartiers de Piennes.



Avant



Après





BUDGET PARTICIPATIF

Devenez acteur ou actrice de votre commune !

> Budget participatif : mode d'emploi

Ce dispositif permet à tous citoyen.nes de s'engager dans les affaires de sa commune en proposant son idée pour un projet d'intérêt général.

> En quoi consiste le « budget participatif » ?

Ce dispositif pourrait se résumer par la formule : « Investissez-vous pour investir dans votre quartier ».

Pour être dans le cadre du budget participatif, une idée doit pouvoir répondre à **4 critères** :

1 répondre aux principes de développement durable au sens large : épanouissement, lutte contre le changement climatique, solidarité, production et consommation différentes, protection de la nature.

2 satisfaire un motif d'intérêt général : la dépense doit profiter au plus grand nombre de citoyens et apporter une plus-value au quartier ou à la ville dans son ensemble.

3 correspondre aux compétences municipales : c'est-à-dire aux champs d'intervention de la Ville de Piennes (espaces verts, propreté, urbanisme, éducation, culture, sport ...).

4 relever des dépenses d'investissement : dépenses réalisées dans le cadre de la mise en place d'équipements ou d'installations qui améliorent votre cadre de vie comme :

- l'aménagement d'aire de jeux, de city stades...
- l'implantation de mobilier urbain (bancs, points d'eau potable...)
- la mise en éclairage de cheminements publics
- la création d'espaces verts...

> Comment cela va-t-il fonctionner concrètement ?

Il s'agit de mettre à disposition de l'ensemble des quartiers de la commune 10 000€, pour réaliser des projets d'investissement. L'utilisation de cette enveloppe sera décidée collectivement par les habitants, pour leur quartier. Les services de la ville accompagneront ces débats et étudieront la faisabilité technique et financière des propositions. Le conseil municipal viendra ensuite entériner les décisions des habitants et des usagers.

> Est-ce que tous les habitants auront leur mot à dire ?

Nous comptons sur vous pour diffuser le plus largement possible cette information pour promouvoir ce dispositif.

Il vous suffira d'inscrire la nature du projet, le lieu proposé pour la réalisation et un rapide descriptif du projet. Les habitants pourront ainsi s'investir personnellement dans le dispositif, au stade des propositions, du débat et de la validation finale.

> Formulaire à retirer en Mairie, ou à télécharger sur :

<https://www.mairie-piennes.com/actualites>

> Plus d'infos :

Mairie de PIENNES - 2 rue du Colonel FABIEN

Téléphone : 03.82.21.93.43

Courriel: budget.participatif@mairie-piennes.com





UN CENTRE-VILLE ET UNE TRAVERSEE DE VILLE EN PLEINE TRANSFORMATION

Depuis deux ans, vos élus et les agents municipaux travaillent main dans la main avec les urbanistes des cabinets SIRUS, Le DORE Paysage et B. FEDELI (AUPL). Paysage, accompagnés par Meurthe-et-Moselle Développement, pour repenser en profondeur le centre-ville de Piennes, dans la continuité du programme Petites Villes de Demain.

Ce grand projet a débuté au printemps 2023 par une large concertation : élus, habitants, commerçants et forains ont été invités à partager leurs besoins, leurs envies et leurs idées pour transformer la place Jean Jaurès, la rue de Verdun et la rue de la Liberté. Ces échanges ont été suivis d'une réunion publique le 16 mai 2023, qui a permis de clore cette première phase d'écoute.

Sur la base de vos contributions, les urbanistes ont ensuite élaboré les premières propositions d'aménagement, présentées aux élus. Les objectifs de cette requalification sont clairs :

- Sécuriser et apaiser la traversée de la ville, grâce à l'installation d'un feu tricolore, au rétrécissement de la chaussée, à la création de plateaux surélevés et de chicanes.
- Redonner de la place aux piétons et à la vie locale, en repensant les stationnements (sans en réduire le nombre), en créant des places pour les personnes à mobilité réduite et des zones de livraison, en améliorant la gestion des eaux pluviales, et en installant une halle multifonctionnelle pour le marché et les événements communaux.
- Améliorer la qualité de vie par la végétalisation, l'enfouissement des réseaux, la pose de revêtements et de mobilier urbains de qualité, ainsi que l'installation d'un panneau lumineux

GRANDS Projets

d'informations.

À travers ce projet, Piennes affirme sa volonté de redevenir pleinement la ville-centre du territoire : belle, écologique, commerçante et moderne.

Au fil des mois, de nombreuses réunions de travail ont permis d'affiner les plans. Cet été, les apéros citoyens ont offert l'occasion de découvrir les plans et esquisses 3D du projet et de recueillir vos avis. La présentation finale, avec la vidéo 3D complète, s'est tenue le lundi 3 novembre, avant le lancement du marché public.

D'un montant global d'environ 5 millions d'euros, les travaux seront réalisés en trois tranches, à partir du printemps 2026, en commençant par la rue de la Liberté. Une attention particulière sera portée au maintien des accès et à la limitation des nuisances pour les riverains.

Les partenaires financiers (État, Conseil Départemental, Conseil Régional, SDE) suivent le projet depuis plusieurs mois et ont participé à différentes présentations, afin d'optimiser le taux de subventionnement.

Une fois les trois tranches achevées, Piennes présentera un centre-ville transformé, plus agréable, plus vert et plus dynamique – un centre digne de son rôle de cœur du Pays-Haut.



C'est nouveau



PROJET GOUTER LECTURE

Le projet Goûter Lecture est l'initiative d'une habitante amoureuse de littérature. Elle a pour but de proposer aux enfants de Piennes et d'ailleurs, un rendez-vous régulier autour de la lecture et du partage. Chaque séance associe la découverte d'histoires (albums, contes, thématiques variées) à un moment convivial autour d'un goûter.

Les principaux objectifs sont de dynamiser la bibliothèque, associer le plaisir de lire à un moment ludique, faire découvrir la littérature jeunesse et créer du lien entre enfants et familles.

Le projet est mené en partenariat avec la bibliothèque, qui assure le prêt du matériel, la mise en avant des livres et la communication. Il s'inscrit également dans une réflexion plus large sur la création d'un futur café-librairie à Piennes, lieu convivial dédié à la lecture et aux rencontres.

Chaque mois, un thème différent guidera les lectures et les activités proposées. En janvier, venez découvrir l'hiver magique.

Informations et dates à venir (suivre le site internet de la Ville ou la page Facebook)



DELIMITATION ESPACES SANS TABAC

L'article R. 3512-2 du code de la santé publique précise en juillet 2025, de nouveaux espaces sans tabac. Sont concernés, notamment : « les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, dont un arrêté précise que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres. »

Pour cela, des zones ont été marquées aux abords des écoles, du centre de loisirs et du collège. Merci de respecter et de protéger nos enfants de la fumée.



NOUVELLE PERMANENCE DE L'ANGDM EN MAIRIE DE PIENNES

Bonne nouvelle pour les anciens mineurs et leurs ayants droit : l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM) tiendra désormais une permanence de 9h00 à 10h30 en mairie de Piennes, un jeudi matin par mois.

Ces permanences permettront d'accompagner les anciens mineurs, ainsi que les veuves de mineurs, dans la gestion et la protection de leurs droits (prestations, suivi social, démarches administratives, etc.). L'ensemble des dates des permanences seront communiquées très prochainement sur les supports d'information habituels de la Ville et directement par courrier de l'ANGDM.

Voici les premières dates de l'année :

15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin.

Nos SENIORS

REPAS DES ANCIENS

Le 16 novembre 2025, les séniors ont été invités à partager un repas dansant à la salle Jean Vilar. L'occasion de se revoir et de mettre à l'honneur notre doyenne et notre doyen. Un dimanche attendu pour beaucoup et un réel plaisir pour les élus de les servir.

BON D'ACHAT DE FIN D'ANNÉE

Les élus iront prochainement à la rencontre de nos séniors de plus de 65 ans afin de leur remettre l'annuel bon d'achat de fin d'année, d'une valeur de 20€, à utiliser dans les commerces de Piennes.



RETOUR Sur ...



FETE DES ECOLES : JEUDI 3 JUILLET 2025

Pour clôturer l'année scolaire, la ville de Piennes, en lien avec l'ensemble des associations et personnes volontaires, a organisé la fête des écoles pour les enfants de l'école maternelle Elsa TRIOLET et des écoles élémentaires Jean ZAY et Albert CAMUS. Au programme de cette journée, des activités sportives, culturelles et ludiques au Parc Eugénie Cotton.





APEROS CITOYENS 22 JUIN, 29 JUIN, 6 JUILLET

Les apéros citoyens en plein cœur des différents quartiers de la ville. Un temps d'échanges, de discussions sur les préoccupations des habitants : sécurité, vitesse excessive, mauvais stationnement, maison de santé, problèmes des quartiers, avenir du bâtiment Osellame, vidéoprotection etc...

S'en sont suivis une présentation des plans et esquisses du projet de requalification du centre-ville.

Et pour conclure, les élus se sont baladés dans les quartiers où ils ont pu discuter avec les habitants venus à leur rencontre.



FÊTE NATIONALE

Samedi 12 juillet, vous avez été nombreux à venir passer un bon moment durant la fête populaire nationale à Piennes dans le superbe cadre du Parc Eugénie Cotton. Un tel événement est possible grâce au travail des acteurs de la vie locale : les agents de la Ville, les bénévoles des associations, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, les élus ainsi que l'ensemble des habitants. Bravo à tous et rendez-vous en juillet prochain !



SE FAIRE RECENSER A 16 ANS

Dès 16 ans, tout jeune français doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, la mairie vous délivrera une attestation de recensement. Cette démarche permet à l'Administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement doit être présentée lors de certaines démarches telles que l'inscription au BAC, au permis de conduire... Cette inscription permet également à l'Administration de procéder à l'inscription d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Le recensement s'effectue auprès de la mairie

Se munir des documents suivants :

- Carte d'identité ou passeport
- Livret de famille

Changement de situation

Une fois le recensement enregistré et tant que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenus d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant.



NETTOYAGE ET ENTRETIEN HIVERNALE

Les trottoirs relèvent du domaine public et leur nettoyage incombe à la commune. Cependant le propriétaire ou le locataire du logement qui donne sur une portion de trottoir, et ce sur une largeur d'un mètre, doit effectuer l'entretien (mauvaises herbes, déneigement...)

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Attention si vous avez été recensé dans une autre commune à l'âge de 16 ans, il faudra faire la démarche dans votre nouvelle commune de résidence.

Pour qui ?

Les personnes majeures domiciliées sur la Commune de PIENNES peuvent s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année et jusqu'à 6 semaines avant chaque élection.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être de nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques

Cas particulier :

Les ressortissants de l'Union Européenne

Les ressortissants européens majeurs domiciliés à PIENNES peuvent également faire cette démarche dans les mêmes conditions. Ils peuvent être électeurs pour les scrutins concernant les élections municipales et européennes.

Pièces à fournir dans les deux cas :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

À tout moment vous pouvez vérifier votre situation électorale sur :

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

COLLECTE DE SAPINS NATURELS

Samedi 10 janvier 2026, l'équipe municipale sillonnnera la commune pour ramasser vos sapins naturels. Sortez-le la veille au soir à partir de 17h, sans décoration devant chez vous. Le ramassage s'effectuera durant la matinée.

